

Avec le soutien de la  
 Loterie Romande



# Nouvelles d'Hestia



## Cérémonie des CFC



La cérémonie de remise des Certificats fédéraux de capacité (CFC) et des attestations de formation professionnelle initiale (AFP) s'est tenue le mardi 28 septembre 2010 à l'Arena, en présence de Charles Beer. Le Comité a participé à la remise des diplômes, nous avons félicité les diplômé(e)s et leur avons distribué un petit cadeau avec le dépliant présentant l'association professionnelle HESTIA. ■

*Le Comité*

## Diplômes GEI

Bangala Coco Michel  
 Castella Fabiana  
 Dalla Piazza Maude  
 Gilliéron Deborah  
 Kalumba Tshinya Monique  
 Kinda Jessica  
 Liardet Karine

Matos Maria Manuela  
 Muya-Kayiba Karine  
 Sciberras Olga  
 Spichiger Arias Sandra  
 Unternahrer Ingrid  
 Unternahrer Sandra  
 Zaccagnini Elena

## Attestations EEI

Aloui Sarah  
 Fritschi Vilchez Marlene  
 Lourenco De Sousa Tome Stéphanie  
 Van Haecke Laura



## S O M M A I R E

### Couverture

- Cérémonie des CFC p 1

### Editorial

- Mot de la présidente p 2

### Projet

- Un brevet de spécialiste en gestion de la famille p 3

### ComPro

- Commission prof. p 4-5

### Hestia

- Structure organisationnelle p 6

### Formation

- Cours CIE p 7

### Forum

- Questions familiales p 8-9

### Commémoration

- Droit de vote des femmes p 10-11

### Formation prof.

- Assises 2010 p 12

### Prix

- Lena Award p 13

### Débouchés prof.

- Assistance administrative p 14-15

### Europe

- AG FEFAF p 16-17

- Congrès Moïca p 17

### 8 mars

- Journée de la femme p 18

### SPPE

- Associations féminines p 19

### Partenariat

- AG Pro Senectute p 20

Heures de bureau :

9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Cotisation minimum : CHF 30.-

**CCP : 12-17538-4**

**HESTIA**  
Association des  
Gestionnaires de famille

Route de Cara 50

1243 Presinge

Tél : 022 593 52 22

Fax : 022 593 52 29

E-mail : [info@hestia-foyer.ch](mailto:info@hestia-foyer.ch)

Internet : [info.hestia-foyer.ch](http://info.hestia-foyer.ch)

## Editorial de la Présidente



Comme vous pourrez le constater à travers la lecture de notre journal, il y a eu beaucoup de réunions, conférences, assemblées diverses à travers Genève, la Suisse et l'Europe en 2010.

Cela prouve à quel point, il est important de continuer notre travail, qui est très lourd par moment, mais très gratifiant. Le contact humain avec toutes les personnes que nous rencontrons tout au long de l'année, est extrêmement important pour nos travaux, objectifs présents et futurs. La collaboration entre toutes et tous, se fait dans la convivialité et la passion de ce que nous faisons.

Nous avons également développé de nombreuses activités, grâce à l'aide de personnes compétentes, à notre écoute et qui nous soutiennent durablement. Je tiens ici à les remercier de tout cœur et suis très honorée de continuer à collaborer avec elles ces prochaines années.

Encore une fois, je tiens à remercier ici, tous les membres de notre comité et de la commission professionnelle qui ont fait un travail « professionnel » exemplaire tout au long de l'année 2010, qui a permis d'avancer efficacement dans la réalisation de nos projets. Je remercie également toutes les personnes qui travaillent

dans l'ombre, notamment les AAD (Assistants administratives à domicile), qui font un travail apprécié de tous.

Cette année 2011, nous célébrons le droit de vote, un spécial anniversaire 1971-2011 et qui sera le mien aussi; d'ailleurs, je vous invite à voir le journal Femina du 9 janvier 2011, où toute l'histoire des combats des femmes est relatée. [www.femina.ch](http://www.femina.ch), concernant la politique, la formation, l'économie, le droit de vote et les bureaux de l'égalité en Romandie; lecture très enrichissante et instructive. C'est mon petit clin d'œil pour vous les femmes, et j'espère les hommes aussi, qui peuvent apprécier nos compétences et notre force de caractère dans cette société si difficile parfois. Nous pourrions participer plus activement au bien-être de la collectivité, grâce à votre soutien et votre reconnaissance, au travail comme à la maison. Alors, prêt à relever le défi Messieurs ?

Je vous présente au nom d'HESTIA à toutes et tous, membres actifs ou de soutien, bénévoles, associations partenaires, tous nos vœux pour la nouvelle année 2011. Qu'elle vous apporte joie et bonheur dans toutes vos activités. ■

*Sandra Borgeaud*

## Un brevet en gestion de la famille



*Depuis le samedi 27 mars 2010, lors de l'AG du BFB-AGF (association professionnelle nationale des gestionnaires de famille à Berne, 3 membres du comité d'Hestia sont devenues membres du BFM-AGF, pour soutenir l'élaboration d'un brevet national de «spécialiste en gestion de la famille».*

*De gauche à droite : Rina Rossier, Daniela Mor, vice-présidente représentant le Tessin, Sandra Borgeaud, vice-présidente, représentant la Romandie, Martine Ouaknine-Berset et Simone Allenspach, présidente.*

**L**a nouvelle ordonnance du CFC «Gestionnaire en intendance» ne satisfait plus aux besoins des mères et pères au foyer, désirant se réinsérer dans la vie professionnelle. En effet, ils recherchent principalement des débouchés dans les domaines socio-éducatif, santé et administratif, et ne se sentent pas valorisés par un CFC en intendance.

Lorsque ces personnes choisissent de mettre entre parenthèse leur activité professionnelle, c'est bien sûr pour se consacrer principalement, aux soins et à l'éducation de leurs enfants et absolument pas pour assurer les travaux ménagers ! Actuellement, beaucoup de jeunes mères ne veulent plus interrompre leur carrière, car la société leur envoie une image dévalorisante : «Ah tu ne travailles pas !». Lorsque les enfants ont acquis une certaine autonomie, et qu'elles souhaitent réintégrer un emploi, elles sont «hors circuit» professionnellement. Il y a un grand trou dans leur CV, elles sont confrontées à une non reconnaissance de leurs acquis en gestion familiale et leurs compétences, développées dans le cadre

du travail éducatif, ne sont pas reconnues, tant au niveau de la validation des acquis que professionnellement. Elles se retrouvent plus tard, dévalorisées par des tâches d'intendance, dans des emplois mal rémunérés et précaires.

Comment voulez-vous qu'à l'avenir, les parents s'investissent dans l'éducation de leurs enfants et dans la transmission des valeurs ? C'est un véritable problème de société.

Les gestionnaires de famille, hommes ou femmes, effectuent des tâches complexes; ils ont acquis un savoir étendu, et leur productivité est élevée. Ils assument des risques et agissent de manière autonome. Les hautes responsabilités, les compétences sociales nécessaires, la complexité des tâches ainsi que leur richesse et leur variété, toutes ces aptitudes inhérentes au travail familial relèvent véritablement d'une fonction managériale.

En ce sens, Hestia s'est totalement reconnue dans les buts du BFM-AGF et se bat pour assurer, d'une part une formation continue dans les domaines socio-éducatifs et

administratifs, et d'autre part une validation des acquis avec compléments de formation, pour faciliter leur reconnaissance et assurer une meilleure réinsertion dans la vie active. Cette passerelle entre les responsabilités assurées dans le cadre familial et les besoins de la société, permettrait d'obtenir une formation certifiée sous la forme d'un «brevet supérieur de spécialiste en gestion de la famille».

Hestia lutte pour que ces personnes retrouvent une place honorable et en relation avec leurs compétences, dans la société.

Cette formation sera utile :

- dans la vie quotidienne familiale
- sur le marché de l'emploi
- pour valider des crédits formation
- pour une réorientation, réinsertion, ou promotion professionnelle.

Hestia traduit actuellement ce projet de brevet en français et va prendre contact avec les instances de formation professionnelle concernées, pour son élaboration définitive. ■

*Martine Ouaknine-Berset*



# Commission professionnelle d'Hestia

La commission professionnelle a pour mission d'offrir un espace de parole aux diplômées GEF/GEI, pour défendre leur métier, mettre en place des formations continues et rechercher des débouchés correspondant à leur identité professionnelle. Le travail de la commission, soutenu logistiquement par le comité, a été très dense en 2010.

Les membres de la «ComPro» sont confrontées au manque de visibilité de leurs acquis sur le marché de l'emploi. L'attestation de «Ménage qualifiant», validant les compétences acquises au foyer, et reconnaissant ce dernier comme un lieu de formation qualifiant, n'est reconnu au niveau fédéral, que pour entrer en formation modulaire de Gestionnaire en intendance. Seules les compétences acquises dans ce domaine sont valorisées.

## Profil de qualification en gestion de la famille

Les GEF/GEI diplômé(e)s, mères ou pères de famille, demandent que l'on crée une attestation de compétences en Gestion de la famille avec l'élaboration d'un Profil de qualification, permettant de mettre en lumière toutes les compétences opérationnelles acquises en milieu familial.

Une attestation de compétence est en cours d'élaboration pour tous les CFC en Suisse, c'est pourquoi, nous aimerions aussi mettre sur pieds, sur le même modèle, un profil de qualification en gestion de la famille, qui poursuit principalement 2 buts :

- Une validation des acquis de l'expérience couvrant tous les domaines de compétence de la gestion familiale (et pas seulement l'intendance),
  - Un tremplin vers d'autres CFC, dans le cadre d'une procédure de validation des acquis - VAE.
- Cette perméabilité vers divers mé-



tiers, permettra aux gestionnaires de famille, d'avoir un réel choix de leur parcours professionnel.

## Obtention du CFC d'ASE par validation des acquis

Dans cette optique, la commission propose à tou(te)s les diplômé(e)s GEF/GEI, de faire une démarche collective pour l'obtention du CFC d'ASE (assistant socio-éducatif), par la procédure de validation des acquis de l'expérience. Le métier d'ASE, c'est l'accompagnement de personnes dépendantes, en cela, il reflète mieux leur identité professionnelle intrinsèque. Un argument à faire valoir est que la formation d'ASE est apparue en parallèle à la formation de Gestionnaire en économie familiale, sans que la nouvelle reconnaisse l'ancienne. Nous allons aussi nous reposer sur les dispositions légales de la loi sur la formation professionnelle, concernant la «validation d'acquis pour un groupe de personnes».

## Essor de l'activité AAD, assistance administrative à domicile

Nous avons envoyé divers courriers aux Ressources humaines de divers organismes : l'Hospice général, le Service des Tutelles, afin de faire

connaître le profil professionnel des AAD. Nous avons également contacté les services sociaux des communes, les centres d'action sociale, etc... en espérant des retombées positives, pour que diplômées et apprenantes, trouvent des débouchés professionnels correspondants à leur projet de carrière.

Pro Infirmis, le service social des III Chênes, la commune de Confignon, ont sollicité un rendez-vous, pour mieux connaître l'organisation structurelle de l'activité et les RH.

En octobre 2010, Hestia a également présenté l'activité AAD, lors d'une réunion de réseau de 9 associations féminines à Genève :

Solidarité femmes, Viol-secours, Aspasia, Sos femmes, Camarada, Voie F, Lestime et AFM (association des familles monoparentales). 8 associations féminines sur 9 étaient présentes, lors de la présentation de nos prestations. SOS femmes nous a déjà contactés pour accompagner une personne dans sa gestion administrative. Toutes les demandes seront adressées à F-Information, qui s'occupe de trouver des fonds et de nous transmettre les mandats. Il s'agit d'accompagner leurs usagères dans les démarches administratives ponctuellement, pour quelques mois

ou plus d'une année. Cela concerne des personnes, en situation de détresse morale et/ou en difficulté financière et administrative.

Le service des tutelles nous a contactées, dès réception de notre courrier. Nous leur avons présenté l'activité AAD, le profil des GEF et notre structure organisationnelle. Ils sont vivement intéressés par nos prestations d'assistance administrative à domicile et notre gestion de l'activité. Selon la directrice, de très bonnes synergies existent entre nos deux organismes, ce qui faciliterait une collaboration gagnant/gagnant, selon elle. Par contre, ils ne sont pas encore prêts structurellement, pour nous transmettre des mandats AAD et doivent encore définir un cahier des charges. Nous nous tenons mutuellement informés du développement de nos activités réciproques.

Pro Senectute fait une campagne d'information à Genève, auprès de toutes les personnes touchant l'AVS, pour leur proposer une nouvelle prestation, soit : ouvrir une consultation sociale pour aider les personnes âgées, correspondant aux critères, à remplir une demande d'allocation d'impotence légère, comme la loi entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011 le leur permet. Mme Cramer souhaite que 3 ou 4 GEF/AAD puissent se rendre chez Pro Senectute, pour remplir les demandes de leurs usagers. Les AAD ont les compétences pour entrer dans l'intimité des gens avec professionnalisme et délicatesse.

Dans la même optique, le CIR, centre d'information et de réadaptation, association pour le bien des aveugles et malvoyants, engage une AAD une journée par semaine, pour remplir les demandes d'allocation d'impotence légère, gérer et mettre à jour les dossiers, coordonner l'activité avec les assistants sociaux et les ergothérapeutes.

Pour répondre au développement de l'activité et aux besoins du marché, nous avons demandé au FFPP,



Fonds pour la formation professionnelle, une subvention pour les prochaines formations continues AAD, nous pourrions aussi adapter et compléter ces formations, selon les besoins spécifiques du public-cible à Genève.

Cela concerne un approfondissement et des compléments de formation dans les domaines suivants :

- Mandats Juridiques, Curatelle
  - Assurances et politique sociale
  - Cahier des charges de l'AAD
  - Techniques d'entretien dans la relation d'aide
  - Gestion et suivi d'un budget, paiements, papiers à domicile
  - Remplir une déclaration d'impôt
  - Psychologie de la personne âgée
  - Maladies psychiques et handicaps les plus courants
  - Correspondance spécifique liée à l'activité et terminologie
  - Bureautique, approfondissement
  - Module pédagogique de transmission d'outils mémo-techniques pour le coaching des personnes à accompagner, dans la gestion de leur budget et leurs démarches administratives.
- Pour 2011, l'objectif est d'obtenir la certification Eduqua, afin que toutes les formations continues que nous prodiguerons puissent être reconnues comme modules capitalisables et donnent directement accès au chèque annuel de formation.

Le 15 mars 2010, nous avons présenté l'activité d'assistance admi-

nistrative à domicile à l'école de gestionnaire en intendance aux futures diplômées GEI.

Ces formations continues sont proposées sous la forme de module qui compléteront la formation GEI pour pouvoir proposer ces compétences à des populations ayant des besoins spécifiques dans le domaine.

De nombreuses questions ont été posées et les personnes présentes étaient très intéressées par cette formation continue. La principale demande a été : quand pouvons-nous suivre ces formations ?

Les élèves présentes étaient très désireuses d'avoir des réponses concrètes sur l'avenir de leur employabilité et avec cette activité AAD, nous leur avons apporté une première possibilité d'intégrer un emploi qui correspond à leurs attentes.

Ces femmes désirent travailler dans le domaine socio-éducatif, avec des personnes âgées, avec des enfants et dans l'administration. Elles sont très enthousiastes et attendent que nous les contactions, pour participer aux futurs modules de formation continue.

### OrTra Intendance Suisse, adaptation du plan de formation GEI

Merci à toutes les GEF/GEI qui ont participé au sondage, nous avons pu envoyer une trentaine de formulaires remplis par vos soins.

Propositions de la commission, sur l'adaptation du plan de formation :

- Réintroduire les modules d'approfondissement GEF : prise en soin de l'enfant et de la personne âgée, politique sociale, connaissance de l'entreprise, dont bureautique, comptabilité.
- Une 2<sup>ème</sup> langue est nécessaire.
- Orienter la formation sur le maintien à domicile, et la gestion d'appartements communautaires.
- Axer la formation sur le coaching administratif : «Assistance administrative à domicile». ■



# Structure organisationnelle

Notre mission a de tout temps consisté à promouvoir la reconnaissance professionnelle, juridique, économique et sociale du travail familial non rémunéré d'éducation, de soins et de gestion du foyer.

Dans le cadre de cette mission, Hestia (le SPAF) a initié la formation de Gestionnaire en économie familiale avec CFC et, en tant que tel, a fonctionné depuis 2000 comme association professionnelle du métier

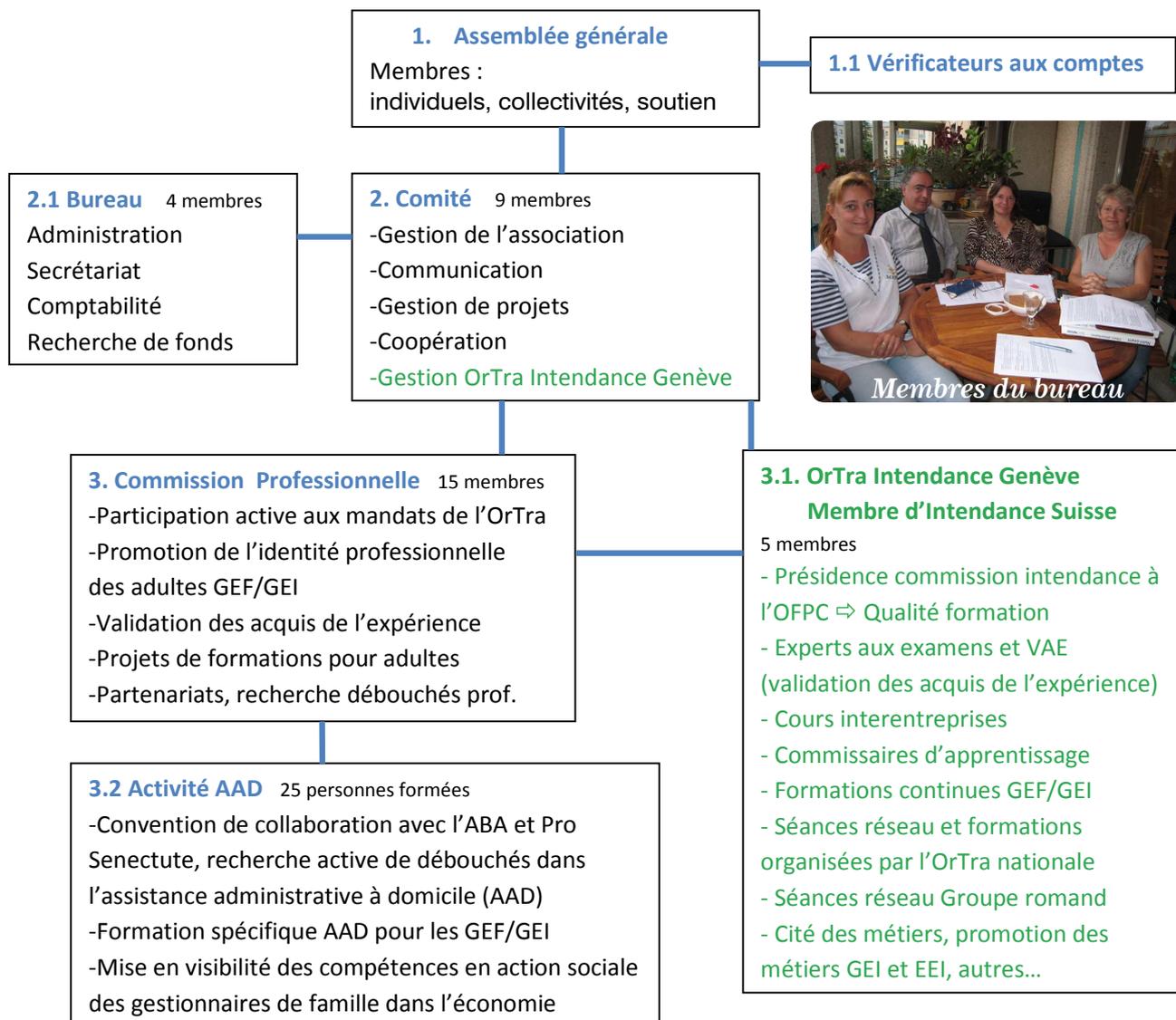
vis-à-vis de l'OFPC et d'Intendance Suisse, organisation nationale faitière, dont nous sommes membres.

Les nouvelles lois fédérales et cantonales sur la formation professionnelle, en vigueur depuis janvier 2008, octroient un rôle et des responsabilités accrues aux associations professionnelles qui se réorganisent en OrTra (Organisation du monde du travail) dans toute la Suisse. Hestia s'est donc structurée pour répondre aux mandats qu'elle assume en

matière de formation professionnelle (en vert dans le schéma ci-dessous).

Le fonctionnement de l'association s'est également professionnalisé pour mener à bien les projets liés à sa mission, notre secrétaire générale s'est formée, grâce à un don de la Loterie Romande et a obtenu en octobre 2010, un diplôme universitaire à la HEC à Genève, en gestion et management. ■

*Sandra Borgeaud*



## Cours interentreprises, février 2011



**N**infa Mazzola et moi-même, avons eu un grand plaisir, à accueillir les apprenties employées en intendance, jeunes femmes très participatives. Elles ont été à l'écoute de ce que nous pouvions leur apporter, surtout en matière d'hygiène alimentaire au quotidien, de produits de saison et régionaux.

Les matières traitées, lors de ces cours, sont articulées avec celles enseignées en entreprise et à l'école professionnelle et recommandées par l'OrTra nationale Intendance Suisse soit : social-santé, accueil et service, alimentation et restauration, entretien du linge, habitat et techniques de nettoyage, et administration en 2<sup>ème</sup> année. L'objectif global des CIE est principalement de comprendre et de savoir expliquer la matière apprise et l'appliquer à des situations nouvelles.

Ces cours, que nous voulons interactifs, sont l'occasion pour les élèves de prendre la parole et d'exprimer leur point de vue sur leurs habitudes alimentaires par exemple, souvent influencées par les publicités, et qui ne sont pas toujours conformes aux besoins physiologiques de l'être humain. Nous avons entendu : «l'huile de palme est la meilleure»!

Les rythmes biologiques sont également abordés par les participantes. Le constat est qu'un manque de som-

meil chronique, dû à leurs habitudes de vie, a un impact très négatif sur leur vie privée et professionnelle, qui ne leur permet pas d'accéder à un sommeil dit «réparateur» et pourtant elles ne s'octroient pas de folles soirées en boîte. Voilà un sujet qui mérite des recherches sérieuses !

La journée cuisine est souvent le lieu de discussions sur les recettes et les aliments. Nous favorisons les démarches participatives, par exemple pour le choix du menu. Nous arrivons toujours à un résultat très positif puisque, une fois le repas dégusté, les participantes trouvent que ce qu'elles ont préparé est très bon. Lorsque le silence s'installe, au moment de la dégustation d'un plat, c'est qu'il est bon !

Carottes, brocolis, courge, oignons et lardons avec un nappage de gruyère, lait et oeufs transformés en quiche Tatin, c'est délicieux ! Oui, on peut faire manger des légumes

divers aux jeunes, et de façon très ludique !

Lors d'un précédent cours, nous avions préparé une soupe à la courge... «berk, berk, berk». Eh bien ! Celui qui a eu cette réaction, en a mangé 3 fois !

A la fin de chacune de ces journées, nous étions épuisées et les élèves aussi, mais nous étions satisfaites des échanges et des connaissances transmises, les élèves ont apprécié d'apprendre «autrement» et autre chose, comme l'élaboration et la préparation d'un repas complet équilibré, la confection d'un tablier en couture et la communication.

La règle, que nous les invitons à retenir, s'il ne doit y en avoir qu'une, c'est :

«Soyez curieux ! Ne croyez pas tout ce que l'on vous dit ! Informez-vous!». ■





# Familles, entre tradition et modernité

Le Forum national «Questions familiales» offre un espace pour la discussion, l'échange d'expériences et la mise en réseau. En 2010 ce fut sur le thème: «Sacré famille ! Familles entre tradition et modernité».

Simone Allenspach et moi-même, respectivement présidente et vice-présidente, représentons le BFM-AGF - Association professionnelle des gestionnaires de famille à Berne, Martine et Daniel Ouaknine représentaient HESTIA.

Depuis les années 70, les rôles, la conception et les représentations de la famille ont évolué. Il y a aujourd'hui une multitude de formes familiales et la répartition des rôles et du travail entre les sexes tend vers davantage d'égalité.

Mais ces dernières années un mouvement contraire se profile également, consistant, dans le discours médiatique et politique, en un appel à une prise en compte accrue de la «famille traditionnelle».

En témoignent notamment les votations dans plusieurs cantons, ainsi que les discussions sur l'accueil extrafamilial pour enfants, le financement des crèches ou la révision de la fiscalité des familles.

Ce colloque annuel était l'occasion de se demander si une «retraditionnalisation» de la politique familiale n'est pas en train de se dessiner, de mettre en lumière les réalités familiales contemporaines et d'analyser le discours officiel autour de la famille et des questions de formation.

Nous avons retenu la conférence de Claude Martin, directeur de recherche au CNRS, chaire en lien social et santé à l'EHESP. Il nous a fait un exposé sur le thème : **Réalités familiales contemporaines : tendances et défis**



Forum Questions familiales 2010  
Mardi 22 juin 2010, Kursaal, Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Eidgenössische Koordinationskommission für Familienfragen EKFF  
Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF

Il nous a présenté l'exemple français sur le thème : Reprise de la fécondité et de la nuptialité.

Depuis longtemps, le premier thème de préoccupation pour les pouvoirs publics en France a été le recul de la fécondité, des mesures en politique familiale ont été prises pour y remédier.

En 2007, la France confirmait déjà sa position de tête dans l'Union Européenne en matière de fécondité. Cette hausse est surtout due à la fécondité des femmes de plus de 30 ans (l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant était de 29,8 ans en 2007).

Contrairement à certaines idées reçues, le surcroît de fécondité des femmes étrangères ne contribue que très peu (de l'ordre de 0,1) à ce niveau de fécondité.

Deux facteurs peuvent être avancés pour expliquer la situation française.

- D'une part, la stabilité et l'importance des politiques publiques de prise en charge de la petite enfance qui, offrent aux parents différentes formules : faire garder son enfant

à l'extérieur, dans des institutions collectives comme les crèches, ou au domicile d'une assistante maternelle agréée; le faire garder chez soi par une «employée familiale»; choisir de garder soi-même son enfant en recourant au congé parental rémunéré; le confier à l'école maternelle, qui accueille presque tous les enfants de trois ans et une proportion non négligeable d'enfants de deux ans.

A l'échelle européenne, il apparaît ainsi clairement que le niveau de fécondité est bas dans les pays qui n'ont pas développé de politiques satisfaisantes en matière de prise en charge de la petite enfance.

- Une autre interprétation possible serait que les Français manifesteraient un attachement particulier à la famille et à la réalisation de soi dans la sphère privée. De là à parler de familialisme et de repli sur le privé, il n'y a qu'un pas. A moins, tout simplement, qu'il suffise de dire que la fécondité en France est stable depuis de nombreuses années, ce dont témoigne la descendance finale, toujours supérieure à deux enfants pour les femmes nées en 1966.

## LES DÉFIS POUR LE FUTUR

### ● Un nouveau contrat entre les genres ?

Du fait du niveau élevé de participation des femmes au marché du travail - en 2005, le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans était de 58 % -, 60 % des couples avec enfant(s) sont composés de 2 actifs occupés. Bien sûr, ce pourcentage varie en fonction du nombre d'enfants présents au foyer (64 % des couples avec 2 enfants sont «bi-actifs» et 44 % des couples avec 3 enfants). Mais cette tendance annonce un nouveau «contrat entre les genres» et la fin du modèle de «Monsieur Gagne-pain s'appuyant sur le travail domestique et éducatif de Madame A foyer». Pourtant, les chiffres sur la division du travail domestique et de soins montrent l'importance du chemin qui reste à parcourir.

### ● La demande de soins des plus âgés

Le vieillissement de la population, avec l'accroissement du nombre de personnes dépendantes, est un autre objet de préoccupation. L'arrivée à la retraite des classes nombreuses de la génération du «baby-boom» accentuera considérablement ce phénomène. Mais c'est la part de la population la plus âgée (75 ans ou plus) qui s'accroît le plus vite, et avec elle, la proportion de celles et ceux qui ont besoin d'aide pour des actes élémentaires de la vie quotidienne (se laver, se nourrir, s'habiller, se déplacer, etc). La famille reste le principal pourvoyeur d'aide pour faire face à cette dépendance et, dans la famille, plus particulièrement les femmes : épouses, tout d'abord, mais aussi filles et belles-filles, souvent avec d'importantes conséquences en termes professionnel, de rythme de vie et de stress.

### ● Un nouveau contrat entre les générations

La question du contrat entre les genres et entre les générations se pose de manière accrue. Faut-il adopter une véritable «politique des générations», de façon à équilibrer les

décallages de promotion sociale de chaque cohorte ? Le ralentissement de l'«ascenseur social» qu'a connu la génération des années 1940 pourrait être le fondement de nouveaux déséquilibres entre les générations mais aussi de nouvelles formes de conflits sociaux et de mobilisation collective.

Par ailleurs, comment articuler solidarités familiales et solidarités publiques ?

Si la famille continue d'apparaître comme une ressource et une protection contre les risques de l'existence du fait des importants flux de services, d'argent et de soutien dont elle est le vecteur, il est clair que ces solidarités familiales ont toutes les chances de renforcer plus que de compenser les inégalités, autant entre les groupes sociaux qu'entre les genres. Il convient donc de se défier du mirage de la solidarité familiale, à laquelle les acteurs politiques font souvent appel pour compenser la crise et le déficit des budgets sociaux et qui est parfois synonyme de génération et de genre sacrifiés. Si la solidarité familiale continue de s'exercer, c'est aussi grâce à l'appui de la protection collective, l'une complétant l'autre.

L'exposé de Mme Andrea Maihofer, professeure en recherche genre et directrice du centre d'études genre, Université de Bâle, a traité des :

#### **Mutations et persistance des arrangements entre les sexes au sein des familles**

Aujourd'hui, fonder une famille n'est plus un acte qui va de soi, et la forme de la famille comme le moment choisi au cours de la vie ne sont plus dictés par un conformisme social. De même, il n'y a pas de conceptions générales sur les règles de partage des tâches au sein de la famille. Ce travail comprend désormais au quotidien tant l'activité lucrative que le travail familial. La famille est très clairement le résultat de l'activité individuelle et de la décision de chacune des personnes qui la constituent.

Cela offre des libertés et des potentialités, mais crée aussi des incertitudes et oblige à prendre des décisions. Et bien que la possibilité d'imposer ses propres conceptions dépende de plus en plus des conditions sociétales (places en crèche, règlements du temps de travail, ressources financières), ce qui donne précisément à la politique familiale sa nécessité pour permettre ces nouveaux compromis familiaux, les individus pensent de plus en plus qu'ils sont responsables de leur propre vie (y compris de la répartition sexuelle des rôles au sein de la famille). C'est là le résultat paradoxal de processus sociétaux d'individualisation.

Enfin, des responsables politiques des deux sexes et d'âges différents ont débattu de la situation actuelle des familles et formulé leurs attentes à l'égard de la politique familiale. Une table ronde a eu lieu sur les expériences personnelles des intervenants avec leurs enfants.

J'ai posé deux questions à Mme Maihofer : si nous réduisons le temps de travail, nous perdons de l'argent, alors comment trouver le manque à gagner financier, étant donné la cherté helvétique qui ne veut pas diminuer, pour permettre à ces familles de vivre mieux. Quelle est la solution ? On nous dit que l'on va augmenter le nombre de crèches, mais le prix est trop cher pour la plupart des familles, c'est un cercle vicieux. Ce que l'on gagne d'un côté on le perd de l'autre !

La réponse donnée aux deux questions : c'est le problème des politiciens et c'est eux qui doivent y apporter les solutions !

La messe est dite Mesdames et Messieurs ! ■

Rendez-vous est pris pour le prochain forum qui aura lieu le 21 juin 2011 sur le thème «famille et santé»

*Sandra Borgeaud et  
Martine Ouaknine-Berset*



# Célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, 6 mars 2010

La cérémonie a lieu au Palais Eynard et commence par un discours de Mme Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève.



Il aura fallu attendre l'an 1971 pour que les femmes puissent enfin voter ! Elle relève aussi qu'elles deviennent aussi reconnues que les hommes; qu'il faut faire confiance à l'avenir pour obtenir la parfaite égalité entre les hommes et les femmes et remercie les suffragettes qui ont ouvert la voie aux femmes en se battant pour défendre leurs droits.

La parole est donnée à Mme Isabel Rochat, Conseillère d'Etat du canton de Genève.

L'époque a changé, une croisade est menée pour faire évoluer et changer les mentalités envers les femmes sur leur sensibilité accrue, leur quotidien, leur vie sociale et privée, familiale et professionnelle, car elles prouvent depuis longtemps qu'elles sont capables de tout mener de front.

Genève n'est pas encore assez compétente pour soutenir toutes les femmes. La théorie et la réalité sont encore bien différentes à ce jour. On le voit bien dans l'inégalité de

la formation, du salaire, et de la disparité. Les femmes ne sont pas assez représentées en politique, elles ont encore des difficultés à s'imposer face aux hommes et leur compétences ne sont pas suffisamment reconnues.



La femme doit prendre son essor «attention à la tyrannie de la mère écolo» phrase de Mme Badinter ! Il faut que les mères montrent le chemin à leurs filles pour le futur. La sonnette d'alarme est tirée en politique pour soulager les femmes mais il y a encore beaucoup à faire, car l'égalité entre homme et femme ne doit pas seulement être un article de loi, il faut la construire jour après jour.

Puis, Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, prend la parole. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les femmes se sont battues pour le droit de vote. En décembre 1952, elles se sont prononcées pour la première fois sur un vote fédéral. En 1960, l'introduction pour le vote a été un combat mais pas un cadeau ! Le 6 mars 1960, est une étape importante pour la Suisse et pour le canton de Genève. Nous devons le respect à toutes celles qui



ont lutté, il y a 100 ans déjà ! Depuis 1960, les choses ont commencé à changer en théorie, mais pas suffisamment dans la pratique.

A ce jour, il y a 42 % de femmes au Conseil Fédéral, soit 3 femmes plus une chancelière. 30 % de femmes au Conseil National. Un cinquième de femmes dans les gouvernements et au Conseil des Etats à Berne. Un quart de femmes au Grand Conseil de Genève.

Aujourd'hui, il faut vraiment être ensemble pour relever les défis, car la parité est très importante partout et à tous les niveaux. La conviction est le moteur des femmes pour avancer.

Dans la République démocratique du Congo, lors de son voyage, Mme Calmy-Rey a rencontré des femmes qui lui ont expliqué leurs conditions de vie, à savoir la violence quotidienne l'insécurité, etc... Malgré tout elles continuent de s'engager pour faire changer les mentalités du monde et à travers le monde. C'est un travail qui doit être soutenu par toutes les associations et les personnalités politiques du monde. Toutes les femmes ont le pouvoir d'avancer ! Elle remercie l'assemblée et dit son plaisir d'être présente parmi nous en ce jour particulier.

## Spectacle historique : Les femmes considérées par les hommes politiques !

Après tous ces discours commémoratifs, nous passons dans une autre salle où un spectacle nous attend. Nous sommes assez surpris du style mais très vite emballés. 3 jeunes femmes hautes perchées chacune devant une tribune disposée dans 3 coins de la salle commencent leur représentation : les femmes vues par les hommes politiques !

En février 1921, la loi pour le vote des femmes échoue au Parlement. Leur point de vue : il faut empêcher les femmes de faire de la politique uniquement pour les protéger et ne pas leur donner trop de travail ! Au fond, de quoi se plaignent-elles ? les hommes protègent leurs intérêts et de toute façon les femmes des campagnes diraient non au plébiscite du vote. Quelle idée de faire de la politique ! les femmes n'auraient pas le temps de s'occuper de la politique elles ont bien assez à faire avec leur mari et leurs enfants !

En avril 1940, l'initiative populaire à Genève récolte 39 non et 32 oui. Il faut rappeler que cette initiative avait récolté 5'015 signatures en 1938. Les autorités commencent à se rendre compte que les femmes sont importantes, mais si elle ne fait pas l'armée, il n'y a pas de raison pour qu'elle puisse voter ! Une femme est trop fragile pour faire de la politique. Elle est nerveuse, ultra sensible, très occupée. Non il ne faut pas qu'elle fasse de la politique, car elle doit garder son rôle de mère aimante et être belle pour son mari ! De plus, qui va torcher le derrière des marmots dans la République, pendant qu'elles feront de la politique et qu'elles voteront ? Non vraiment, par respect pour la femme que nous chérissons tant, il ne faut pas lui donner le droit de vote !



Récapitulatif des votes :

En 1921, environ 14'900 non, contre 6'634 oui par le vote populaire masculin évidemment...

En 1946, nouveau projet de loi défendu par un seul parti concernant le suffrage féminin. Toujours le même débat et une phrase de Baudelaire : «Soi charmante et tais-toi !».

Troisième vote populaire, résultat : 14'065 non, contre 10'925 oui.

En décembre 1951, Quatrième débat. Soi-disant, les femmes ne veulent toujours pas du suffrage universel ! Genève doit organiser un débat consultatif avec les femmes et les hommes pensent qu'elles vont s'abstenir! Ajournement indéfini de ce débat..., puis, il est mis au vote et récolte 51 oui contre 36 non.

Plus tard, le résultat du projet de loi pour une consultation pour une campagne électorale sur le même sujet, est enfin adopté avec ses amende-

ments dont celui du Grand Conseil pour une durée de 6 mois minimum et 1 an maximum.

En novembre 1952, le vote pour la consultation féminine est adopté en vote populaire par 35'972 oui contre 6'436 non, on notera 58 % de participation !

En mars 1953, le projet de loi sur l'exercice des droits politiques des femmes est défendu par quatre partis au Grand Conseil et le 4<sup>ème</sup> scrutin populaire remporte 17'967 non contre 13'419 oui, ce n'est pas encore gagné pour cette fois.

En février 1959, l'ensemble du pays doit voter pour le droit de vote des femmes, le verdict du scrutin tombe à 69 % de non. 3 cantons romands ont dit oui à 70 %.

En mars 1959, émerge un décret pour le droit civique des femmes dans les communes et cantons.

En mars 1960, le droit de vote et l'éligibilité des femmes sont acceptés à Genève par 55,4 % de oui.

### Les femmes ont enfin gagné !

Un grand bravo aux jeunes femmes qui nous ont bien fait rire avec leur spectacle tellement vrai et sincère.

Le spectacle est terminé et nous finissons la commémoration par une verrée avec petits fours. ■

Propos recueillis par :

*Sandra Borgeaud*



# Formation professionnelle

Trois personnes du comité d'Hestia ont répondu à l'invitation du CIF, conseil interprofessionnel pour la formation, pour participer à la journée des assises sur la formation professionnelle, le 14 septembre 2010 à Unimail. Deux ateliers nous concernaient particulièrement en notre qualité d'association professionnelle, nous vous livrons ici un compte rendu des éléments les plus significatifs.

## Qualité et surveillance de la formation professionnelle

Le développement de la qualité par l'ensemble des prestataires de la formation professionnelle est inscrit dans la Loi fédérale sur la formation professionnelle.

La surveillance de la formation professionnelle initiale en entreprise, en est un aspect, elle est réalisée par des commissaires d'apprentissage, qui visitent les apprenti(e)s en entreprise. Ces commissaires effectuent les visites d'autorisation de former, les visites standards obligatoires et les visites spécifiques en cas de difficultés constatées. Les commissaires établissent un protocole des visites et des entretiens

divisé en 4 parties :

- L'identification
- L'appréciation de la qualité de la formation en entreprise
- Les entretiens avec les apprentis et formateurs
- Bilan, conclusions et mesures à prendre

Ce suivi est un support précieux pour que la formation en entreprise se déroule au mieux. Hestia a délégué 2 commissaires qui visitent les employés en intendance.

Les commissaires font également un travail important de médiation lors de leurs visites, plusieurs modules vont être mis en place pour assurer leur formation continue.

Un outil d'évaluation «QualCIE» a été élaboré, pour mesurer la qualité des cours interentreprises. En notre qualité de prestataire de ces cours, elle nous permet de repérer le potentiel d'optimisation et en conséquence d'améliorer la formation de manière continue :

- Atteinte des buts définis et choix de l'échelle d'appréciation
- Le contenu est conforme à l'ordonnance et au plan de formation
- Efficacité de l'organisation et mesures correctives
- Compétences, engagement et formation des enseignants
- Coopération entre les lieux de formation.

## Développement de la formation continue des adultes

Depuis 2001, le canton de Genève a été pionnier dans la qualification des adultes, pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de la population active, grâce à une offre de formation continue accessible, capitalisable, favorisant l'obtention d'un premier niveau de qualification officiel, et articulée à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Certification dans le social

C'est dans le cadre du CFC d'assistant(e) socio-éducatif(ve), que l'obtention d'une certification, grâce à la VAE et une formation complémentaire est la plus aboutie. Au menu : la concrétisation, dans le domaine de la santé et du social, de la procédure de validation des acquis, l'élaboration d'un guide méthodologique et la mise en oeuvre modulaire de la formation complémentaire.

La grande difficulté a été d'élaborer des modules de formation en référence au référentiel de validation des acquis de l'expérience.

Un exemple permet de se rendre compte de la complexité du sujet: pour le domaine de compétence intitulé «Animation» du profil de qualification, l'Ecole d'assistant(e) socio-éducatif(ve) proposait un module de 72 heures découpé en trois séquences de formation. Le profil de qualification pour cette profession contient 7 autres domaines de compétences :

- Accompagnement et appui
- Santé et soins corporels
- Alimentation et économie familiale
- Promouvoir et préserver l'autonomie des personnes
- Communication et collaboration
- Rôle professionnel
- L'institution et son contexte

L'Ecole d'assistant socio-éducatif s'attend à accueillir dans son institution des publics très diversifiés : des personnes au bénéfice d'une validation des acquis de l'expérience, mais devant suivre des modules de formation complémentaire, des personnes en reconversion professionnelle, des adultes suivant une formation raccourcie et d'autres suivant le cursus standard.

Quant à la perte de gain, la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue - FFPC, prend en charge 50% des heures effectuées pendant le temps de travail pour les entreprises favorisant la VAE de leurs employés.

Ce fut une journée très riche et très intense. ■

*Sandra Borgeaud*

## Lena Award

**L**e 30 avril 2010, Rina Rossier et moi-même nous sommes rendues à la remise du prix LENA-Award, qui distingue les femmes qui ont réussi à rendre leurs modèles visibles. La soirée a été animée par Mme Esther Mamarbachi journaliste à la RTS.

Après le mot de bienvenue de la présidente centrale du BPW, **Mme Sabine Schmelzer**, nous a parlé du «gâchis humain» de ne pas utiliser les compétences féminines sur le marché économique, qui sont pourtant bien réelles. Elle a aussi mis en évidence le «travail invisible» que nous connaissons toutes. Chaque femme peut faire la différence dans une entreprise, et il serait temps de le remarquer !

**Mme Sandrine Salerno** du Conseil administratif de la Ville de Genève souhaite la bienvenue à son tour. Elle rappelle que Mme Lena Madison Philips a fondé LENA International le 6 août 1930 et qu'elle a rassemblé toutes les femmes concernées. En 2010, le combat continue plus que jamais, il reste encore beaucoup à faire. On relève encore à ce jour à Genève une différence de salaire entre femmes et hommes de 9,6 % ! Il y a trois points à relever :

- La progression est lente, mais voyante;
- L'inégalité persiste, mais diminue;
- Ne relâchons pas l'effort pour combattre l'inégalité salariale ainsi que tout ce qui nous différencie.

Les femmes politiques ont un grand rôle à jouer, car elles ont le pouvoir de le faire. En 2007, Genève-Ville a instauré une nouvelle politique en ressources humaines concernant l'égalité. Elle donne la priorité aux femmes dans les services sous représentés, comme le temps partiel pour les femmes et hommes, afin qu'ils puissent consacrer du temps à leur famille. Le congé parental est de 2 semaines pour les pères et de 20 semaines pour les mères.



Elle promeut aussi les femmes pour être cadre en formation, ce qui a des répercussions tant sur le plan fédéral qu'international. LENA a balisé notre chemin avec les autres femmes de l'époque.

Le BPW - Business professional women, bureau de Genève promeut la femme au niveau international et nous remercie pour le rayonnement de nos associations à Genève. Mme Marie-Caroline Bertoldo, présidente BPW Genève, souhaite la bienvenue à toutes et tous. **Mme Liz Benham**, présidente de BPW international est venue spécialement des USA ce soir et nous a fait un discours en anglais, parlant de la construction d'une école au Mexique ainsi que des femmes qui nous transmettent leurs vœux de réussite dans nos travaux.

**Mme Petrea Heynike**, vice-présidente de Nestlé, 63 ans, tenait à venir nous remercier d'avoir répondu présent à l'invitation et nous faire part de sa joie d'être parmi nous. Elle est arrivée chez Nestlé en 1972, elle est mariée avec 3 enfants, dont 2 filles qui sont devenues manager. Une en étude psychologique et l'autre dans le management à Lausanne. Elle nous raconte sa famille, sa carrière fabuleuse et son parcours. Elle a beaucoup voyagé dans le monde et a aimé le travail et la culture de toutes les femmes rencontrées.



Personnes nominées par le jury :

### Projet novateur

- Regula Fiechter, Argovie, Nouveaux jardins HEKS,
- Christine Thanner, Uster, Le pouvoir des hormones,
- Véronique Goy, Vevey, Equal-salary.

Gagnante : **Véronique Goy**

### Entreprise avec succès marqué

- Marijke Frater-Schröder pour BOGARAG,
- Doris et Sandra Hautle, Zurich Anchor Relocations services,
- Jolanda Plüss Eiholzer Gebäude Management.

Gagnante : **Jolanda Plüss**

### LENA d'honneur

- Vreni Frauenfelder, Neuhausen, Projet d'aide en Afghanistan,
- Paola Ghillani, Bulle, directrice de Max Havelaar,
- Manuela Roost Muller, Copropriétaire d'une boulangerie-pâtisserie-confiserie.

Gagnante : **Paola Ghillani**

La soirée prend fin autour d'un cocktail dînatoire. ■

*Sandra Borgeaud*



## Accompagnement et Animation individualisés à domicile

**D**epuis notre dernier journal, où nous avons parlé de cette nouvelle branche d'aide à domicile, il y a eu du changement !

Nous avons édité de nombreux dépliants, relatant notre formation et nos possibilités d'interventions à domicile, principalement auprès des personnes âgées.

Nous avons fait connaître autour de nous notre nouvelle démarche et cela commence à porter des fruits, en particulier auprès de la FSASD. Certains services de cette fondation ont eu entre leurs mains notre documentation et ont été intéressés par notre service à domicile. Nous pouvons travailler en complémentarité de leurs prestations. Depuis cette collaboration, nous avons eu plusieurs demandes.

Certaines n'aboutissent pas toujours, d'autres oui. Nous sommes une équipe de 3 à intervenir samedi et dimanche matin en accompagnement individuel à domicile.

Depuis le mois de septembre, j'ai la possibilité de travailler dans l'assistance à domicile auprès d'une personne âgée ayant la maladie de Parkinson. Nous travaillons en équipe, par tranche de 24, 36 ou 48 heures. Depuis plus d'une année, j'aide une dame pour son bain. Suite à des heures d'AAD, des personnes ont demandé des heures d'accompagnement individualisé (pour aller à la banque, accompagner au cimetière, trier d'anciens papiers, etc).

Avec l'allocation d'impotence légère, en vigueur depuis le 1er janvier 2011, nous attendons plus de demandes de ce type. Il serait bon pour des professionnelles GEF-GEI qui sont



intéressées par ce genre de prestations de se faire connaître auprès d'Hestia, qui promeut des débouchés dans le domaine social ! ■

Colette Martin

## Assistance administrative, témoignage

**I**l y a un an environ que j'exerce ce mandat d'AAD auprès de vous et j'aurais aimé connaître votre avis sur le travail que je fais. Si vous êtes d'accord je vais vous poser quelques questions qui me permettront de faire un article pour notre journal dans le but de faire connaître notre activité.

Mme Marie, quel âge avez-vous ?  
**Je suis née le 30 octobre 1928**

Comment avez-vous réagi lorsque l'assistant social vous a parlé d'une personne qui viendrait vous aider pour les papiers à votre domicile ?  
**Un peu inquiète du changement**

Comment s'est passé le premier contact ?



**Tout à fait extraordinaire. Je ne m'attendais pas à qui devait venir mais tout de suite tout s'est bien passé. J'ai tout de suite pensé que nous aurons un bon contact.**

Vous sentez-vous rassuré maintenant pour vos papiers ?  
**Oh oui tout à fait. C'est ce dont j'avais besoin.**

Que pensez-vous du passage régulier d'une intervenante chez vous ?  
**Je pense que c'est bien. Je sais dans ma tête que c'est toujours le vendredi.**

Autres précisions ? **Merci.** ■

Propos recueillis par

Colette Martin

## Témoignage de deux AAD

*Delphine, intervenante auprès de personnes âgées malvoyantes*



Lors de ma première rencontre avec mon premier client, Mr. HB, j'étais un peu anxieuse, non pas de la rencontre, mais sur le plan administratif, car beaucoup de temps s'était écoulé depuis les cours de formation AAD.

J'ai été bien accueillie par Mr HB et sur le plan administratif, j'ai vite repris confiance, et me suis étonnée moi-même de l'efficacité que j'ai pu lui apporter dans mon travail.

Petit à petit, un partenariat, une confiance, une amitié s'est installée entre Mr HB et moi-même. Il m'a fait connaître sa famille, ses animaux. Il me laisse me servir du café ou de l'eau lorsque j'en ai envie !

Il aime discuter et raconter sa vie, et souvent nous débordons sur le temps imparti ! J'apprécie cette personne et la confiance qu'il me témoigne !

Riche de l'expérience acquise chez Mr HB, ma rencontre avec Mme MF, malvoyante, a été plus aisée, d'autant que l'assistante sociale, Mme Fasler m'a mise en confiance tout de suite, en me confiant cette nouvelle gestion administrative.

J'ai eu d'emblée un très bon contact avec cette cliente et un bon partenariat s'est établi entre nous deux. Malheureusement, la vue de Mme MF se détériora vite, ainsi que sa santé physique, elle a du intégrer le Foyer du Vallon, ne pouvant rester plus longtemps seule chez elle.

Je continue mon mandat avec elle, chaque mois, jusqu'à ce qu'elle soit définitivement prise en charge sur le plan administratif par le foyer.

J'apprécie, que notre partenariat puisse se finir ainsi en douceur, et que, lors de notre prochaine rencontre, Mme MF, a déjà programmé la tasse de thé à la cafétéria !

Grâce à ces expériences et avec le recul, moi, qui ne savais pas trop comment appréhender ce travail auprès des personnes âgées, je me sens entièrement satisfaite et enchantée de cette expérience.

J'espère pouvoir continuer encore de longues années ! ■

*Margarita, intervenante auprès de personnes âgées malvoyantes*



C'est une dame de 90 ans environ, malvoyante. La transmission de la gestion administrative à bien été préparée par l'assistante sociale référente, pour l'assistante administrative(AAD). Cela nous a permis à Madame et à moi-même d'être à l'aise dès le premier rendez-vous. Une confiance a régné dès notre premier contact.

La régularité des interventions mensuelles a rassuré Madame pour le traitement de ses papiers.

Je sens une évolution dans la confiance qu'elle me témoigne, ce qui lui a permis de me poser des questions d'ordre administratif et de lui lire quelques uns de ses courriers personnels, ainsi que de noter ses rendez-vous dans son agenda.

Bien préparée par mes mandataires, grâce à une formation spécifique, je tiens compte des facteurs qui peuvent troubler la personne âgée (par exemple pour la santé, l'augmentation du loyer, des mauvaises nouvelles...). Dans ces moments là, je suis à l'écoute et la rassure, ce qui lui fait du bien ! Une fois par mois je donne des nouvelles à l'assistante sociale référente.

Cette activité demande une capacité d'adaptation individualisée aux besoins du client et en notre qualité d'AAD, nous avons cette compétence ! ■



*Mme Marie est enchantée d'avoir pu apporter son témoignage et se réjouit de lire bientôt notre journal !*



# AG de la FEFAF, 22 et 23 octobre 2010 à Bratislava en Slovaquie



**S**andra Borgeaud et moi-même avons participé à l'AG. Nous avons parlé du bilan de l'année écoulée, et des objectifs futurs à réaliser.

Le lobbying de la FEFAF s'est concentré autour des thèmes suivants:

- la reconnaissance du travail familial non rémunéré, le «care»
- le statut de ceux et celles qui l'assument, les «carers»
- la place de la «cellule familiale» ou de la «famille nucléaire» dans la société
- le changement démographique (vieillesse et dénatalité) et la solidarité entre les générations
- l'égalité des chances et les différents congés pour concilier vie familiale et professionnelle
- la récolte de données sur les familles, leurs attentes et leur participation à la société
- le rôle de la société civile dans les rouages de l'UE.

Elle a été présente au niveau de la Commission, du Parlement Européen, de l'ONU et de différents Comités.

Arrivée de 3 nouveaux pays membres:

- la Pologne, représentée par Teresa Capela, vice-présidente de l'organisation nationale des familles nom-

breuses TRZYPLUS

- le Danemark, représenté par l'association SAMFO
- la Lettonie représentée par l'association ULFA. Il s'agit d'une petite association très active, qui apporte soutien et assistance aux familles, confrontées à la baisse des allocations familiales. Avec l'intégration de ces nouveaux pays, la FEFAF compte plus de 14 pays membres, et peut être membre du Lobby européen des femmes.

Perspectives :

2012 sera «l'année du vieillissement actif» en Europe, la FEFAF participera aux diverses manifestations et fera entendre son point de vue. Cette année, il y a lieu de définir ce qu'est le «Care» et l'accompagnement familial. Il y aura une campagne sur Internet concernant la journée du travail invisible avec feed-back.

La présidente, Madeleine Wallin, présidente de l'association suédoise Haro, travaille avec la Plateforme européenne de la famille. Les politiciens, les chercheurs et les organisations familiales, qui ont pour objectif d'améliorer le bien-être des familles. Quelles sont les manques et les besoins ? Selon les différents

types de famille (monoparentales, familles recomposées). Les chercheurs analysent leurs problèmes spécifiques et projettent une vision du futur, pour cerner quel type d'aide elles ont besoin. Les conséquences des différentes décisions politiques sur les familles seront analysées. Un rapport sur la réalité des familles en Europe a été édité, il reprend les différents aspects de vie d'une mère. Il transcrit les opinions, préoccupations, priorités des mères en Europe. Selon les recherches psychologiques les plus récentes, une prise en charge collective des enfants de 0 à 3 ans n'est pas adaptée aux besoins de cette tranche d'âge.

Echos de différents pays :

- La Hongrie veut mettre en avant la famille et la démographie dans sa politique. Le gouvernement fait tout pour aider les familles à avoir des enfants, car la situation démographique est mauvaise. Etant donné que la Hongrie sera présidente de l'UE ces 6 prochains mois, elle va influencer de manière significative les politiques familiales en Europe.
- En Belgique, l'association Femmes & Hommes au foyer, demande que le choix soit offert aux parents de s'arrêter temporairement de travailler et

## Congrès sur le travail invisible en Italie



### AG FEFAF

qu'une reconnaissance financière de Trois ans par enfant soit octroyée.

Comment évoluer ?

Proposition de créer une plateforme de «Carers», au sein de laquelle, chacun aurait son identité propre, La FEFAF est trop focalisée sur le cadre familial pour être représentative en Europe.

Une réorganisation structurelle de la FEFAF est à envisager, mandat sera donné à la présidente et à la secrétaire générale pour négocier une alliance avec le Mouvement mondial des mères (MMM) et Euro-carers, en se centrant sur les points communs à défendre.

Constat unanime :

Ce qui n'a pas changé aux cours des années, ce sont les besoins des enfants !

Pour de plus amples informations sur les lignes directrices, les campagnes et le rapport d'activité 2009-2010, consulter le site :

[www.fefaf.be](http://www.fefaf.be). ■

*Martine Ouaknine-Berset*

**L**e Congrès de MOICA du 3 au 5 juin 2010 à Matera s'est déroulé sur le thème du travail invisible : le travail familial est un bien pour tous.

Votre présidente s'est rendue à Matera pour le 28<sup>ème</sup> congrès de MOICA sur l'invitation de sa présidente, Tina Leonzi. Comme d'habitude l'accueil a été très chaleureux et son organisation parfaite.

J'ai eu l'honneur de prendre la parole et de défendre le travail invisible des femmes en Suisse, de rappeler la différence de salaire en hommes et femmes, qui est encore de 20%, du coût de la vie trop chère pour les familles. J'ai défendu l'importance d'une formation continue, pour être actif sur le marché économique, en citant les actions d'Hestia, pour faire valoir les compétences acquises au foyer dans le milieu professionnel. On voit encore aujourd'hui dans nos contrées, la ségrégation entre homme et femme, lors d'un engagement profession-

nel et surtout pour accéder à des postes de cadres. Je leur ai communiqué que nous avons à Genève un bureau de l'égalité et que nous continuons avec toutes les associations féminines de nous battre.

J'ai eu beaucoup de plaisir à entendre certains sénateurs italiens, qui ont du corriger certains paragraphes de leur texte, après mon passage, afin de ne pas créer des protestations féminines dans la salle. Beaucoup de promesses mais rarement tenues, je me suis fait un plaisir de leur rappeler et qu'en fin de compte, c'est dans tous les pays la même chose sur le plan politique.

Cela dit, notre discours a été très applaudi par l'assemblée et a suscité beaucoup d'intérêt. Nos liens avec l'association nationale italienne MOICA, sont mutuellement appréciés et importants ! ■

*Sandra Borgeaud*



# Journée internationale de la femme

Cette manifestation a eu lieu à la salle des Assemblées de l'Organisation des Nations Unies, le lundi 8 mars 2010, sous le haut patronage de Monsieur Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.

Le thème de la conférence était : **Les femmes, actrices de changement dans un monde en crise !**

Le Directeur Général, nous fait part du message du Secrétaire général de l'ONU, **Monsieur Ban Ki-Moon**. «La défense des droits est comme la défense de la Charte universelle pour la défense des femmes et filles, du développement durable, de la sécurité, de la paix dans le monde. La déclaration de Beijing + 15 envoyée à New York a été très importante, ainsi que le message concernant l'égalité. La plupart des filles vont à l'école et plus de femmes sont membre d'un gouvernement ou deviennent cadre, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

La violence, ainsi que les abus sexuels faits aux femmes et aux filles sont encore trop nombreux ainsi que la mortalité des mères, trop fréquente. Le Secrétaire général a chargé une commission de travail pour faire face à ces crimes dans le monde. Il faut s'attaquer de manière plus générale contre le sexisme et l'inégalité, la traite des femmes, le viol et les crimes qui sont en hausse permanente. La pauvreté et les catastrophes naturelles ou économiques touchent beaucoup plus les femmes. L'ONU doit montrer l'exemple, en ayant un nombre équitable de 50 % de femmes dans son organisation, y compris dans l'armée ou dans les affaires militaires pour ramener la paix dans les pays.

Le message personnel du Directeur général, indique qu'en dépit des progrès, les femmes et les filles subis-

sent encore trop d'inégalité dans la formation, la sécurité, le respect, etc. La responsabilité doit être collective pour reconnaître les compétences des femmes, y compris pour le désarmement et dans la politique écologique durable. Les femmes doivent s'investir sans peur pour faire changer les mentalités masculines».

**Monsieur Jean-Baptiste Mattei**, représentant de l'ONU en France, s'exprime à son tour

Pour lui, la célébration a un sens que si on change les faits négatifs : les crimes, la guerre, la discrimination, la violence domestique, l'inégalité de salaire, de carrière professionnelle, des compétences non reconnues. Les femmes doivent être les principales actrices de ce combat. La France en a fait sa priorité pour une ligne directrice contre la discrimination féminine et le respect de ses droits. 98 Etats ont signé le protocole d'accord et 86 pays ont signé la Charte universelle. Un rapport va être déposé en septembre 2010 par Madame la Haute Commissaire des droits de l'Homme pour donner officiellement le mandat.

La Communauté européenne s'efforce de défendre le mieux possible le droit des femmes dans le monde.

**Madame Nicole Fontaine**, ancienne présidente du Parlement européen de 1992 à 2002, Présidente de l'association With Women; témoigne de la volonté des institutions européennes pour faire progresser la condition de la femme. La démocratie est une valeur sûre et importante, qui doit absolument être respectée. Les pays européens se sont penchés sur le problème sérieusement. 13 directives ont été adoptées sur divers sujets, notamment celui de la sécurité, la protection, etc... que vous pourrez retrouver sur le site : [www.with-women.org](http://www.with-women.org). Des manifestations diverses ont eu lieu un peu partout, au Burkina-

Faso, en Espagne et ailleurs... Les femmes sont les plus exposées à la misère, au chômage, à la violence à l'exploitation sexuelle et...

Le paradoxe, est que malgré tout ce qu'elles subissent, elles sont les éléments moteurs à travers le monde pour divers sujets déjà mentionnés plus hauts. Les femmes sont le sang neuf de notre société. Il y a lieu de renforcer leur rôle dans la société pour changer le monde. Une possibilité serait de déposer une initiative munie d'un million de signatures, ayant pour texte la défense de la cause des femmes auprès des plus hautes autorités.

**Madame Glauca Boyer**, conseillère en politique et responsable du genre, présente un extrait du film: stop aux violences contre les femmes, qui devraient avoir leur terre pour assurer leur vie de famille financièrement.



«Florence est devenue cheffe d'une coopérative depuis décembre 1998 à Brazzaville. Elle a fuit son village de Madiya pendant la guerre et est revenue durant la trêve, qui n'a pas duré et a du reprendre la fuite. Quand les gens ont pu rentrer par le passage du couloir qui avait été fait pour la sécurité des personnes, Florence nous a raconté que des gens étaient tués par des hélicoptères qui volaient juste au dessus d'eux. Une fois la paix revenue Florence a acheté de la terre et la cultive, de cette façon aujourd'hui elle subvient aux besoins de sa famille». ■ **SB**

## Plateforme des associations féminines

Les rencontres entre le SPPE, service pour la promotion de l'égalité, la Conseillère d'Etat, Madame Isabel Rochat, et les Associations féminines, ont eu lieu les 20 avril, 6 mai, 13 septembre et 8 novembre 2010.

Madame Isabel Rochat, s'est présentée et a donné sa vision sur sa mission : elle s'engage, à travers le SPPE, à être à l'écoute et à servir de relais auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Elle nous demande de lui faire remonter tous nos projets, pour pouvoir les défendre. Sa porte reste toujours ouverte pour nous, ainsi que son téléphone. Elle aime les solutions et est pratique dans ses travaux.

Née à Genève, Madame Rochat a été sensibilisée par sa mère anglo-saxonne à être indépendante. Elle s'est mariée à 31 ans et a fait ses études en sciences politiques. Elle a eu un début de carrière dans le «trading» à Lausanne, où son employeur lui a fait signer un papier mentionnant, qu'elle renonçait à se marier durant les 5 années suivantes, elle gagnait Sfr 1'500.- par mois ! Ensuite, elle a travaillé à Genève. Puis, elle a cessé son activité lucrative, pour élever ses enfants. Elle a toujours continué des activités bénévoles et politiques, notamment dans la commune de Thônex, où elle a siégé plusieurs années. En 2009, elle a été élue au Conseil d'Etat. Son mari est chirurgien et elle l'a accompagné durant 15 ans en Afrique, où il tâche de remettre les femmes sur pied, après leur accouchement, surtout celles qui ne peuvent pas accoucher dans un dispensaire, car elles sont trop loin ou ne le connaissent pas. Elles sont atteintes de divers troubles obstétricaux, qui leur posent énormément de problèmes, causés fréquemment par l'excision. Elles sont souvent rejetées et reniées par leur mari et leur famille. Madame Rochat faisait la petite école dans la

brousse. Il y a un hôpital qui est tenu par des frères et cela permet un certain contrôle sur les patientes. Depuis, les filles de Mme Rochat, âgées de 15 et 18 ans ont pris la relève en accompagnant leur père en Afrique.



Madame Isabel Rochat a félicité le BPW, Business professional women, pour son initiative «Equal Pay Day». Elle exprime au SPPE son souhait que le DSPE puisse être certifié «Equal salary». Cathy Savioz annonce que le 11 mars 2011, aura lieu l'Equal Pay Day. La date est fixée sur la base du taux de l'écart salarial discriminatoire entre hommes et femmes.

Madame Corinne Leuridan explique à son tour que certaines associations féminines se sont regroupées. Ce réseau femmes regroupe les associations féminines prestataires de services, subventionnées par la République et/ou canton de Genève et par la Ville de Genève, à savoir : F-Information, Solidarité Femmes, Viol-secours, Aspasie, SOS Femmes, Camarada, Voie F, Lestime et l'AFM (Ass. des familles monoparentales). Un document a été créé à l'intention du monde politique et distribué largement au réseau social Genevois, pour démontrer les différences et les complémentarités entre les associations. Il est relevé que toutes

les associations féminines désirant intégrer ce réseau peuvent en faire la demande, si elles répondent aux critères donnés. Le regroupement nous permet de relier tout le monde sur la même plateforme et de répondre aux femmes sur divers sujets les concernant. Il s'agit de mettre en valeur les différences et les compétences de chacune. Un projet a été créé par la plateforme des juristes, pour permettre aux femmes peu formées d'intégrer des formations adéquate et de revenir sur le marché de l'emploi. Ce projet est déposé au fond de chômage de la ville de Genève qui doit l'étudier.

Ateliers et brochure : «Ma campagne électorale. Outils pour les femmes qui s'engagent en politique»



Muriel Golay, présidente du SPPE, fait circuler le matériel destiné notamment aux futures candidates en politique. La brochure fournit aux femmes des outils concrets, pour utiliser judicieusement leurs compétences, leurs atouts, leurs réseaux, l'outil Internet, la prise de parole en public et les relations avec la presse. Cette brochure a été rédigée par Denise Martin, Véronique Preti et Nelly Uzan en 2009 et adaptée par le SPPE en 2010. ■



## AG de Pro Senectute

**L**e 4 mai 2010, Ninfa Mazzola, Rina Rossier et moi-même, nous nous sommes rendues à l'assemblée générale, en qualité de membre et avons pris part au vote des points mentionnés à l'ordre du jour.

**Mme Janine Berberat**, présidente, nous salue et souhaite la bienvenue à tous les membres qui représentent leurs associations respectives. Son message met l'accent sur l'augmentation significative du nombre de retraités, ce constat invite à en prévoir les conséquences et à trouver des solutions qui permettront une cohabitation sereine entre les générations, il faut œuvrer pour une meilleure qualité de vie.

**Mme Jacqueline Cramer** présente le rapport d'activité annuel 2009. Hestia est présente dans ce rapport dans la rubrique :

### **Assistance administrative à domicile : nouvelle prestation**

«Après la phase de projet pilote, qui s'est révélée satisfaisante pour les trois partenaires que sont le Centre d'information et de réadaptation (CIR), Hestia, association des gestionnaires de famille (ex SPAF) et Pro Senectute Genève, l'assistance administrative à domicile s'est intégrée aux prestations de l'institution comme une prestation à part entière.

A la demande d'Hestia, une 2<sup>ème</sup> volée d'assistantes administratives a été formée au printemps 2009 avec le concours du CIR et de Pro Senectute. 12 personnes ont ainsi reçu une formation complète pour l'aide à la gestion administrative à domicile des personnes âgées, aveugles ou malvoyantes.

La délégation des situations se fait sur la base d'une évaluation des assistantes et assistants sociaux de la



consultation sociale, en accord avec leurs consultants. Les assistants sociaux (AS) restent référents de la situation et collaborent activement avec les assistantes administratives.

De part et d'autre, pour les bénéficiaires comme pour les AS, cette nouvelle prestation donne pleinement satisfaction. En 2009, environ 280 interventions ont été effectuées et l'activité se développe ».

Un tour de table sur les questions-réponses concernant ce rapport a lieu. Il est relevé qu'un don anonyme de plus d'un million a été fait à Pro Senectute, le donateur a été largement applaudi. Le rapport des organes de révisions relève que tout est bien tenu dans la comptabilité. Le budget 2010 est adopté à l'unanimité.

On termine par l'élection de deux nouveaux membres à savoir Mme Claude Howald, qui est représentée par la présidente et Mme Marie-Claire Moinat, mariée, 1 fille de 9 ans, elle a travaillé dans l'audit pour une banque, a une formation d'économiste. Elle a arrêté de travailler à

la naissance de sa fille et a fondé sa propre entreprise par la suite. Elle a envie de rejoindre Pro Senectute, pour des raisons sociologiques entre les générations, jeunes et âgés, en souvenir de sa grand-mère décédée en 2001. Elles sont élues toutes les deux.

L'Assemblée générale est terminée et nous nous rendons au théâtre de l'Espérance pour suivre la conférence de Mme Danielle Quinodoz, psychanalyste sur le thème vieillir activement ? vieillir passivement ? La conférence a été très intéressante et a dévoilé bon nombre de comportements et expériences bien réels. Nous avons terminé par un apéritif très agréable et nous remercions encore Pro Senectute pour son accueil chaleureux.

Martine Ouaknine et moi-même, remercions aussi Mme Cramer pour son invitation à la sortie Pro Senectute, petite croisière très agréable sur le lac Léman qui a eu lieu le 9 juin 2010. ■

*Sandra Borgeaud*